



*« Partie de territoire telle que perçue par les populations,
dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/
ou humains et de leurs interrelations »
Définition de paysage par la convention européenne du
paysage du conseil de l'Europe - 2000*

80
Somme
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

*« Balades dessinées en Somme »,
Livret d'accompagnement pour une initiation à la lecture de paysage.*

LA VALLÉE DE L'ANCRE

LIRE UN PAYSAGE...

« Lire » un paysage est une expérience physique et sensorielle. L'expression par le dessin et les mots fait partie de cette « expérience » qui est à la **base du projet de paysage** et le premier exercice du paysagiste. S'immerger dans un site, **poser un regard** sur celui-ci, le **qualifier** c'est se garantir de lui attribuer des « qualités, des défauts » de la meilleure manière qui soit, c'est **reconnaître sa valeur** et commencer à **comprendre son histoire**.

Lire un paysage est à la portée de tous, si l'on se donne le temps et que l'on se débarrasse de certitudes encombrantes et parfois inutiles...

Prendre le temps d'observer un paysage c'est prendre le temps de comprendre le monde qui nous entoure, de comprendre les interactions de l'homme avec son environnement au fil des siècles.

Voilà l'objet de cette balade dessinée.

ÉTAPES DU DESSIN POUR UN « GRAND PAYSAGE »

Le dessin rapide de terrain ne nécessite pas d'être un artiste ! L'objectif est de renseigner et de témoigner de l'expérience de ce paysage !

Quelques pistes pour y parvenir simplement :

- 1 - Choisir et définir **les limites** de la portion de paysage que vous voulez représenter en créant un **cadre**
- 2 - Observer les différents **plans** (1er, 2nd, arrière plan et le ciel!)
- 3 - Dessiner les grandes **lignes**, les **masses** à et les **points**
- 4 - Dessiner les **couleurs**, leurs **nuances** et marquer les **textures**
- 5 - Indiquer les **matériaux** et **matières** visibles ou supposées

OBSERVER AVEC LES SENS

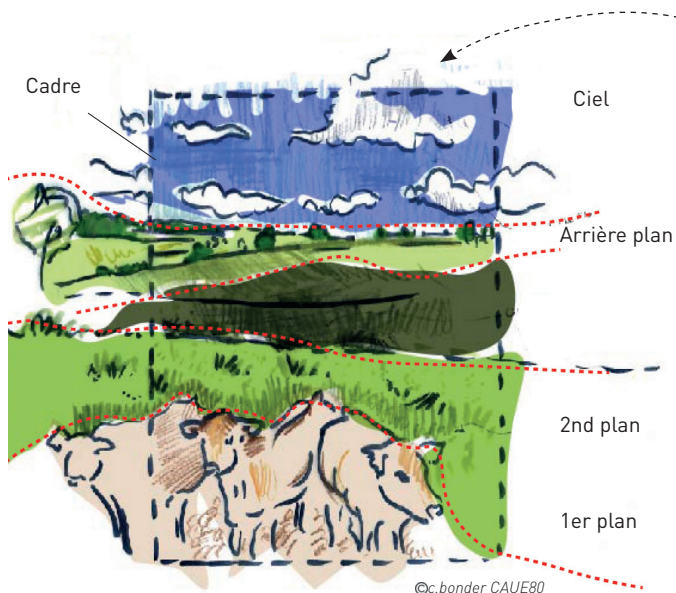


Couleur des feuilles,
Forme des plantes,
Texture des murs,
Distance entre les maisons,
Hauteur des immeubles...



Souffle du vent,
Crissements de pneu,
Chant des oiseaux,
Sifflement du train...





QUELQUES MOTS POUR EN PARLER

Accompagner son dessin d'un texte est toujours intéressant. Les mots ont un sens précis et complètent l'information fournie par le trait et la couleur.

*Ex : « Le soleil réchauffe enfin... Les vaches habituées à la présence humaine viennent à notre rencontre. L'herbe est fraîche et verte, elle sent encore la pluie. Dans un creux de vallon l'herbe est plus foncée. C'est l'ombre des nuages qui courent. Tout est ouvert : pas un toit, pas de trace de ville ! Quel calme ! Le vent apporte seulement l'écho de voitures qu'on ne voit pas. Plus loin, les terres ondulent et sont recouvertes de prairies et de pâtures. Les chemins (ou limites de parcelles ?) sont ponctués de haies basses et certains arbres viennent se démarquer comme des repères...
Chemin de la vallée - Heilly - 15 mai 2022-16h14 ». [récit imaginaire d'une balade en campagne].*

Ce texte donne des informations précieuses sur ce paysage et la perception de celui-ci: sans l'avoir vu je comprends qu'il s'agit d'un paysage agricole (élevage et grande culture), peu boisé, éloigné des zones urbaines mais fréquenté par le public (promeneurs) dans un secteur connaissant des épisodes venteux et pluvieux...

Souplesse d'un sol,
Dureté d'un pavé,
Chaleur d'une route goudronnée,
Fraîcheur du vent,
Sécheresse d'un sable...

Fumée d'usine,
Parfum des fleurs,
Puanteur des déchets,
Humidité de la rue après l'orage...



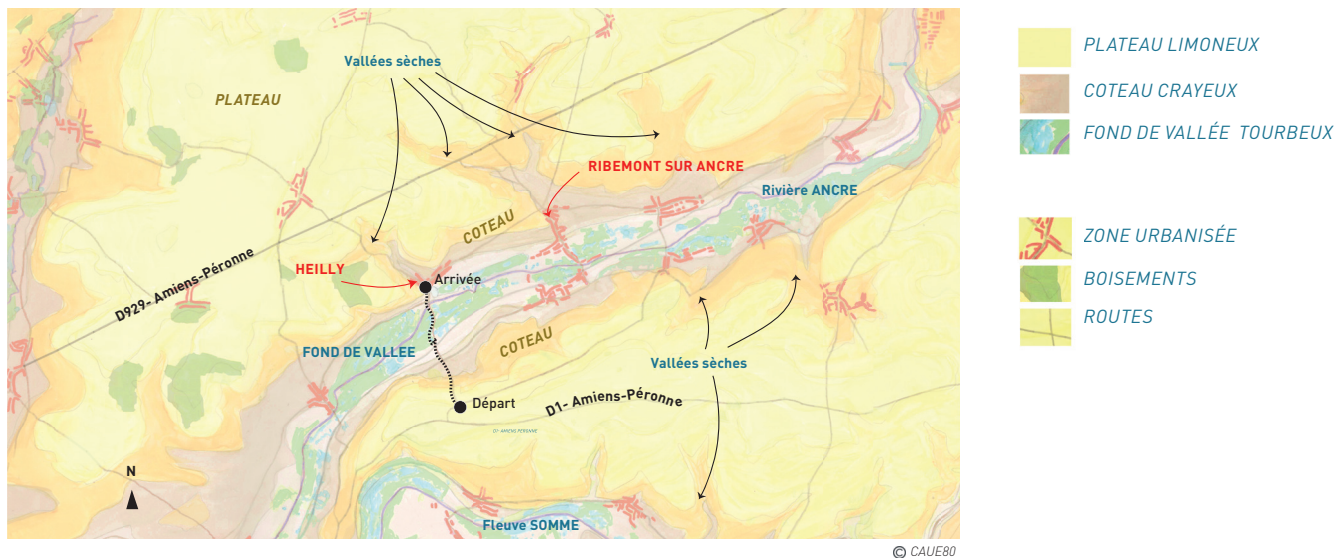
PAYSAGISTES EN HERBE, À VOS CRAYONS !

A chaque étape:

- Réalisez un croquis panoramique (regardez au loin),
- Réalisez des croquis de détails (regardez très près).

PRÉSENTATION DU SITE

Située dans un axe géographique Nord-Est / Sud-Ouest reliant Amiens au Pas-de-Calais, la basse vallée de l'Ancre fait le lien entre le territoire Amiénois et le plateau agricole picard. Le site se trouve aux portes du « **secteur du souvenir** » dont les paysages sont marqués par des traces de la **première guerre mondiale**.



Le paysage de la **vallée** contraste de manière significative avec les **plateaux** qui la dominent et sur lesquels sont toujours situées les principales voies d'échanges. La plus ancienne étant la **voie romaine, appelée la chaussée** « Brunehaut ».

Un réseau de **vallées sèches** entaille les coteaux. Celui-ci a créé, au fil des siècles une multitude de **promontoires** qui ont été investis par de nombreuses civilisations.

La géographie du site a toujours permis de profiter d'une position dominante sur la vallée. Cette position permet des **vues lointaines** sur le plateau dans un contexte stratégique de défense. Elle permet aussi de bénéficier des ressources naturelles du plateau limoneux, des coteaux crayeux jusqu'aux fonds tourbeux pour l'exploitation agricole.

Ce territoire « stratégique » recèle de trésors patrimoniaux, architecturaux et paysagers ancestraux. L'**observation aérienne**, l'**étude cartographique** et l'**exploration de terrain** ont permis de révéler leur existence et faciliter la compréhension des paysages actuels ainsi que ceux que les années n'ont pas totalement réussi à faire disparaître...

DÉPART

Coordonnées GPS:
49.932207362613866,
2.5468300068589604
6 rue de Bray -D1
80800 Vaux-sur-Somme

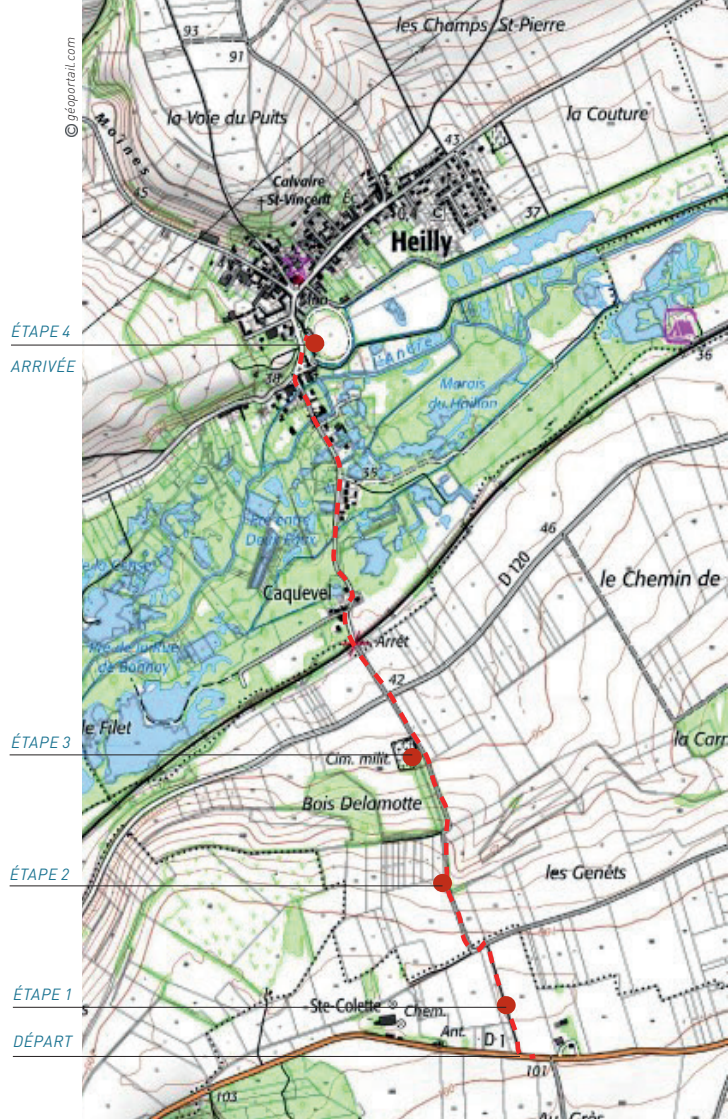


ARRIVÉE

Coordonnées GPS:
49.951458, 2.537036
10 rue Notre Dame 80800
Heilly

Circuit proposé:

- ÉTAPE 1: LE PLATEAU PICARD
- ÉTAPE 2: PANORAMA SUR LA VALLÉE DE L'ANCRE
- ÉTAPE 3: UN PROJET ARCHITECTURAL ET PAYSAGER
- ÉTAPE 4: MISE EN SCÈNE DE LA VALLÉE



Arbre isolé

Silhouette de village

Ligne d'horizon

Route

Bosquet



UN PAYSAGE, UN HORIZON

La **ligne d'horizon** sur les hauteurs du plateau est nette : le ciel et la terre sont en contact direct. Les éléments verticaux isolés viennent rompre ponctuellement cette continuité impeccable.

Le « Red barron crash site » est un lieu connu par les Australiens, c'est le lieu de chute d'un général australien durant la Première Guerre mondiale qui se démarque par une cheminée de brique.

Les **éléments ponctuels**, l'**absence de boisement**, les **lignes droites**, l'**openfield** à perte de vue caractérisent le lieu. Certains **arbres isolés** marquent l'emplacement de **calvaires**, d'autres, l'intersection de routes. Quelques bosquets, **cheminées** ou **antennes** émergent de l'horizon.

Ces paysages « désertiques » sont caractéristiques des paysages fortement marqués par les guerres en milieu rural dans le département. En période de guerre, le **socle géographique** était parfait pour l'avancée des troupes : tout est plat! Il a donc été le théâtre de nombreux combats [bataille de la Somme].

RECONVERSION DE SITES

Le « Red barron crash site » est repérable par la cheminée de l'ancienne briqueterie Sainte-Colette. Cette friche est aujourd'hui un lieu de mémoire pour les Australiens. A Ribemont-sur-Ancre, en fond de vallée, la cheminée de l'ancienne filature reconvertie en médiathèque lui fait écho.

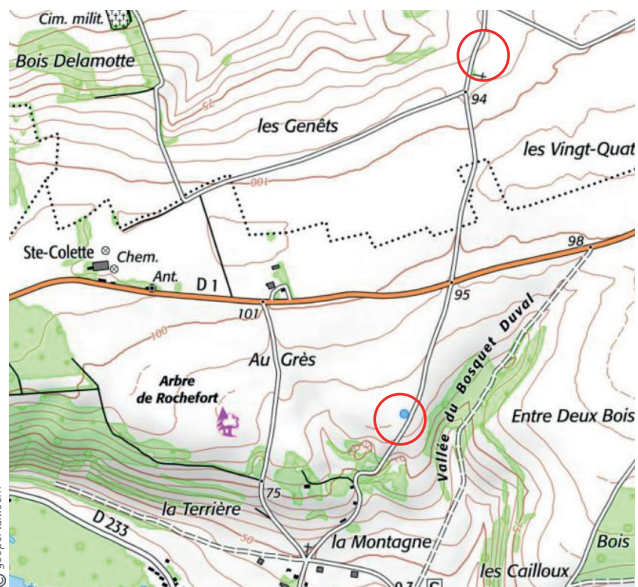


Pour découvrir
le projet
architectural de cette médiathèque



LA CARTE IGN

La carte IGN donne des indications précises sur la **topographie**, l'occupation des sols. La **toponymie** est également source de connaissance sur la nature et l'**histoire** des lieux.



© géoportail.com

A quelle altitude nous trouvons-nous ?

Sur cette carte, on distingue un plateau et des coteaux.

Peux-tu les situer ? Deux symboles sont entourés, qu'indiquent-ils ?

ARBRE « REMARQUABLE »



Sur la carte, un « **arbre remarquable** » est identifié. Cela signifie qu'il se distingue des autres par sa rareté, ses dimensions, sa position, son âge ou encore sa force symbolique... Il est nécessaire de poser un regard attentif sur le contexte paysager de cet arbre pour en apprécier les qualités. L'association A.R.B.R.E.S en partenariat avec l'Office national des Forêts (ONF) a créé le label « arbre remarquable » en l'an 2000. Celui-ci permet de **garantir la préservation et la mise en valeur des arbres d'exception**. En 2019 l'association a également proposé à l'Assemblée nationale une série de textes fondateurs d'une loi pour l'officialisation du droit des arbres.

On a tous un arbre qui a marqué notre vie. Réfléchis à celui qui a marqué la tienne. A quoi ressemble-t-il ? Où se trouve-t-il ? Pourquoi te souviens-tu de lui ?



Pour en savoir plus sur ce label
<https://www.arbres.org/>

À VOS CRAYONS !

Essaie de faire un premier croquis du paysage du plateau. Moins il y a d'éléments, plus ils sont visibles ! Ouvre l'oeil ! Si tu penses qu'il n'y a rien, c'est peut-être le moment d'utiliser tes autres sens...





UNE VALLÉE, UN ÉCRIN VERT

Dans ce paysage on aperçoit deux versants de vallée, le fond de la vallée de l'Ancre et le plateau... De très nombreux éléments apparaissent dans ce panorama: éoliennes, villages, champs, forêts, axes de communication... Le fond se distingue par la trame régulière des **peupleuraies** (zones de **culture**) et les formes denses et variées de la **ripisylve** (boisement qui fixe et compose les berges des rivières). D'autres **activités** sont liées à ces milieux humides fortement boisés, (logements, pêche, loisir vert)...

Les axes de circulation dessinent les limites de parcelles. Les routes sont soulignées de **talus végétalisés**. La voie ferrée passe en ligne droite en fond de vallée (présence de la gare). Le passage d'un train vient parfois créer un mouvement dans ce paysage qui semble statique. La **gare** marque l'importance du lieu comme un **lieu de passage**. Plusieurs **villages** apparaissent dans ce paysage grâce aux clochers, cheminées. On distingue le rouge des briques, le gris des toitures, le blanc des murs. Les formes agglomérées marquent la différence entre les zones habitées et les zones cultivées ou naturelles.

CE QUI NE SE VOIT PAS DANS CE PAYSAGE

Les vestiges d'un parc paysager datant du **19^{ème} siècle** et un site **archéologique** d'importance internationale sont inscrits dans ce paysage sans que cela ne soit très visible !
La richesse des sous-sols, le relief et la présence de l'eau expliquent en partie l'appropriation de ce site depuis l'époque gallo-romaine !

LES CARTES À TRAVERS LES ÂGES

La **carte de CASSINI** (18^{ème} siècle) est la première représentation cartographique de la topographie des territoires de France. Les plateaux, vallées, coteaux sont très clairement représentés à l'aquarelle. Les principaux éléments bâtis représentés sont les châteaux, églises et puits... Celle-ci nous confirme l'ancienneté du château et du bois attenant.

La **carte d'état-major** (1890) est l'ancêtre la carte IGN. Le relief apparait sous la forme de hachures. L'étude de cette carte permet de confirmer l'existence du parc de Heilly (vaste zone de boisement, allées en « étoile »), la vallée et ses formes organiques, le bâtiment du château et ses jardins à la composition très classique et géométrique.

La **vue aérienne** (2023) met en évidence l'occupation des sols actuelle par les couleurs (blanc crème, nuances de verts), leur texture (masses non homogènes des bois, régularité des plantations, lignes des cultures, lignes boisées des haies) plus précisément.

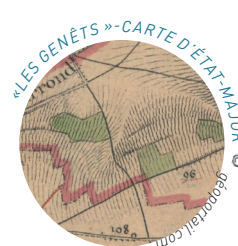
 Pour explorer le temps
<https://remonterletemps.ign.fr/>

LES FORMES DU RELIEF

Que ce soit par des hachures, des lignes parallèles, des zones foncées, le relief est représenté sur toutes les cartes. A l'œil nu les formes du relief sont rendues visibles par **la lumière** qui révèle les couleurs et étire l'ombre.

Les reliefs peuvent être le résultat d'une **érosion** de la roche par le soleil, le vent et de la glace ou le résultat d'une **action mécanique** de l'homme (terrassements pour l'agriculture, talus ou ressauts de terrain issus des siècles d'exploitation de la terre, appelés « **rideaux** » dans le département).

Certains reliefs datant de l'Antiquité sont toujours visibles dans le paysage. C'est le cas sur le versant Sud de la vallée au lieu-dit des « genêts »



À VOS CRAYONS !

Dessiner un panorama est très difficile car le nombre d'informations semble infini ! Essaie de simplifier et de dessiner les grandes lignes et les couleurs !





CIMETIÈRE, UN SITE DE MÉMOIRE

Le « Heilly station cemetery » a été conçu en 1916 pour accueillir les dépouilles des soldats morts au combat ou les malades issus des trois hôpitaux militaires du secteur. Les cimetières militaires situés à l'écart des bourgs pour des raisons hygiénistes depuis le 19^{ème} siècle se trouvent sur des sites de combat et mettent en scène le dernier paysage perçu par les soldats avant de mourir (« **dernier regard** »). Le cimetière entretient un dialogue visuel avec le bourg d'Heilly. La gare fait face au cimetière qui porte son nom: « Heilly-station ». L'espace est délimité par un muret de briques qui **souligne le paysage alentour**. Les constructions sont faites de matériaux mixtes et locaux (craie et brique) qui s'intègrent au paysage...

Les boisements alentours **font partie du projet architectural**: le cimetière semble niché au creux du bois Delamote qui le surplombe. Toutes les allées sont enherbées. Le lieu est entretenu de manière stricte et la nature est très maîtrisée. C'est un lieu de recueillement à **vocation pédagogique**: l'architecture du bâtiment d'accueil sert à ouvrir des fenêtres sur le paysage, créer des vues et raconter les histoires du passé.

Le regard se tourne naturellement vers Heilly. Les allées de tombes sont orientées en ce sens.

Arbres isolés qui cadrent et orientent le regard

Les espaces périphériques de "vides" mettent en scène le paysage extérieur en limitant les informations au niveau du muret d'enceinte.



Panneau thématique
« Paysages de guerre » issu de l'exposition
de l'Union Régionale des CAUE
Une région des Paysages

LE PROJET PAYSAGER ET ARCHITECTURAL

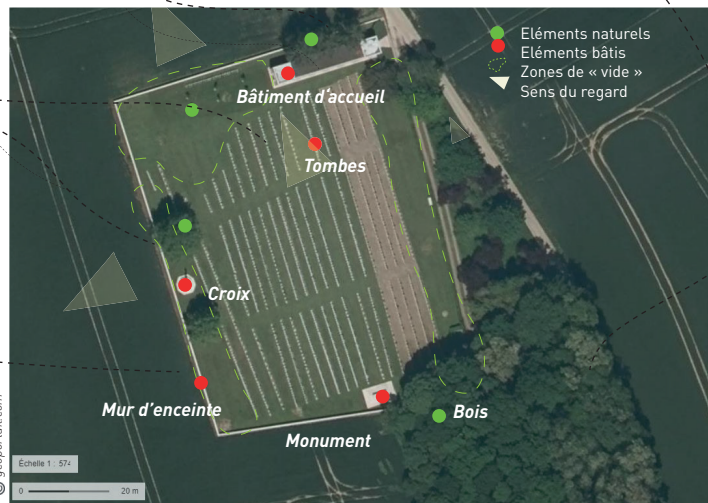
Edwin Lutyens a composé un espace où l'architecture et la nature dialoguent pour créer un équilibre parfait. Le bâtiment, les structures végétales et les espaces se complètent pour créer un équilibre presque parfait entre pleins et vides. Le cimetière est mis en scène de nombreuses manières.



BÂTIMENT D'ACCUEIL

L'alignement de bouleaux accompagnant le bâtiment d'accueil participe à son intégration dans le site.

Il y a peu d'arbres plantés dans l'enceinte du cimetière. Le bois semble enlancer le lieu de mémoire et le protéger. Il fait partie de la composition du projet architectural.



FEUILLES MARSCESCENTES



FEUILLES DE CHARME EN HIVER

Le charme, tout comme le hêtre, le chêne, le houblon sont des espèces végétales aux feuilles dites « marscescentes » : les feuilles mortes restent attachées aux branches. Une haie de charme reste opaque même en hiver ! Les feuilles mortes dissuadent les animaux herbivores de venir manger les jeunes bourgeons en formation en début de printemps ce qui garantit une **bonne santé écologique à l'arbre !**

Les **couleurs** de ces arbres sont flamboyantes à l'automne. Les charmilles sont souvent présentes dans les cimetières militaires. D'autres sortes d'arbres comme l'if commun ou le cyprès « toujours vert » (sempervirens) peuvent être taillés en d'inraissemblables formes et sont souvent utilisés dans des lieux « nobles » tels que les parcs, les jardins remarquables et les cimetières !



À VOS CRAYONS !

L'architecte a conçu des vues et veut orienter le regard comme on crée des tableaux de paysage. Choisis ton cadre et conçoit un tableau du paysage en t'appuyant sur l'existant

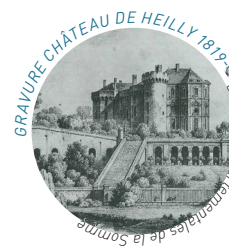


LE PARC ET LE CHÂTEAU DE HEILLY

Depuis le début de la balade rien ne nous laisse voir concrètement qu'un château ait pu exister. Certains indices sont bien présents et la place principale de Heilly en regorge. Dans la rue principale de Heilly les éléments sont ordonnés et organisés, les dimensions de l'espace public sont plus grandes. Les arbres sont plantés comme des colonnes. Les espaces végétalisés sont monumentaux, réguliers et symétriques.

Le regard se porte vers la vallée en contrebas, accessible notamment par deux escaliers qui sont des vestiges du château. Au 19ème ceux-ci permettaient l'accès au bassin d'eau alimenté par la rivière Avre, et relié à un canal qui mesurait plus d'1 km de long. C'est aujourd'hui un espace public occupé par des activités de nature (promenade, pêche dans les marais et étangs) et de loisirs de plein air (centre équestre, centre sportif).

Les vestiges du château sont classés monuments historiques depuis 2001.



GRAVURES, TABLEAUX ET DESSINS

Les **cartes postales** anciennes, dessins, **photos anciennes**, **lettres**, peuvent être de **précieux documents** pour comprendre les formes qui nous entourent ! Sur cette **gravure** on observe une représentation de l'ancienne forteresse médiévale du 18ème siècle qui était le domaine le plus important du village. La composition architecturale et paysagère du lieu y apparaît de manière évidente.



Pour organiser une visite virtuelle du jardin de Heilly.
<https://fr.valdesomme-tourisme.com/>

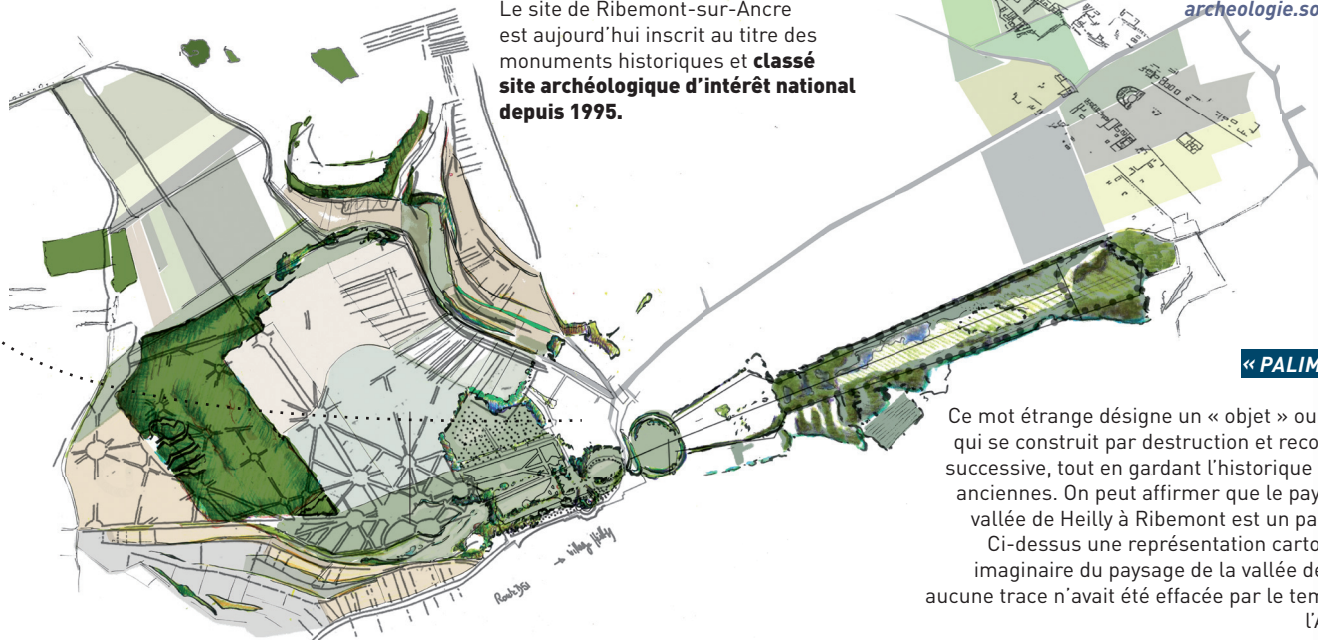
ARCHÉOLOGIE AÉRIENNE

Il aura fallu attendre les années 1960 pour que **l'archéologie aérienne de Roger Agache** permette de prendre suffisamment de recul et de hauteur pour observer les traces du temps dans le paysage et découvrir l'un des sites archéologiques les plus monumentaux (70 hectares) du nord de l'Europe situé à Ribemont-sur-Ancre !

Le site de Ribemont-sur-Ancre est aujourd'hui inscrit au titre des monuments historiques et **classé site archéologique d'intérêt national depuis 1995.**



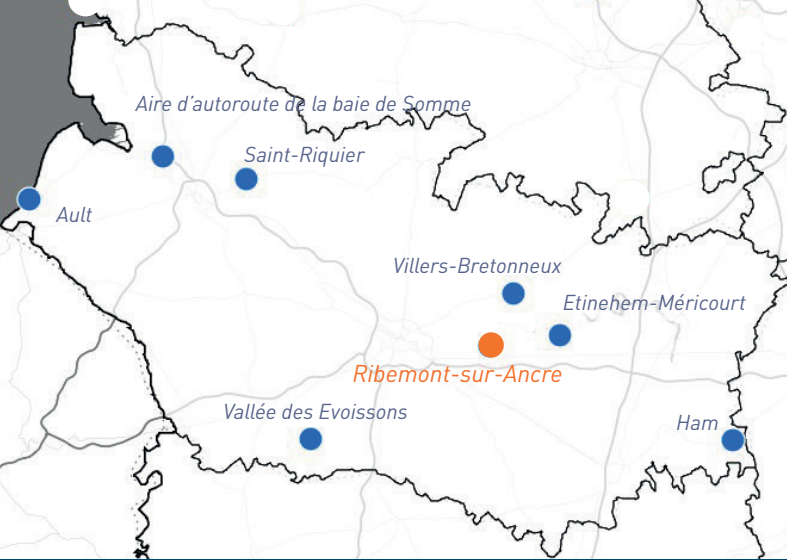
Pour en savoir plus sur le site et le site archéologique
<https://www.centre-archeologie.somme.fr/>



« PALIMPSESTE »

Ce mot étrange désigne un « objet » ou « œuvre » qui se construit par destruction et reconstruction successive, tout en gardant l'historique des traces anciennes. On peut affirmer que le paysage de la vallée de Heilly à Ribemont est un palimpseste.

Ci-dessus une représentation cartographique imaginaire du paysage de la vallée de l'Ancre si aucune trace n'avait été effacée par le temps depuis l'Antiquité...



Dans la même collection:



« Balade dessinée -
Villers-Bretonneux »
CAUE80-2023

En complément des expositions:

40 ans, 40 lieux

40 ANS
LOI SUR
L'ARCHI-
TECTURE
1977 2017



40 ans, 40 lieux,
Une région, des paysages
URCAUE HdF-2017-2020

Illustrations : Chloe Bonder, paysagiste, CAUE80
Photographies/ Illustrations : CAUE 80 sauf mention spéciale
Conception, infographie : Chloe Bonder, CAUE80
Edition 2023

A consulter:
www.archives.somme.fr
www.geoportail.com
www.valdesomme-tourisme.com



80 Somme
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

UR
c|a.u.e
Hauts-de-France



35 mail Albert 1er
80000 AMIENS-www.caue80.fr